

RAPPORT DE RÉALISATION DE LA MOTION 5.10/22

Du soutien pour les personnes souhaitant s'engager dans la transition écologique

M. Maël Bourquard, PS

La motion déposée en août 2022 demandait au Conseil communal de prendre des mesures permettant de favoriser un changement des habitudes de consommation et soutenir une gestion durable et responsable des ressources.

Cette demande s'articulait sur les deux axes suivants :

1. Offrir au personnel communal intéressé une formation aux enjeux écologiques et aux bons comportements à adopter, sous la forme d'ateliers (p.ex. Conversations carbone) ou de formations spécifiques (p.ex. Donner du pouvoir à l'écologie).
2. Promouvoir, voire animer des formations similaires auprès de la population (promotion, communication des objectifs, voire subventionnement).

Comme l'a mentionné le Conseil communal lors de l'acceptation de la motion (préavis présenté lors de la séance du Conseil de Ville du 26 septembre 2022), des mesures concrètes sont déjà mises en œuvre au sein de la Municipalité pour sensibiliser le personnel aux gestes environnementaux importants. Diverses recommandations sont ainsi émises en interne pour favoriser la gestion durable des ressources (élaboration d'un plan de mobilité, directives concernant les mesures d'économie d'énergie, etc.).

Des dispositions ont également été prises pour soutenir la participation des collaboratrices et des collaborateurs à des formations individuelles sur le thème de la transition écologique. Ce soutien se caractérise par la participation financière (financement des frais de cours et attribution du temps nécessaire à la formation) pour la participation à des formations organisées par des prestataires externes à l'attention du public. Proposées dès 2023, ces mesures seront reconduites pour les prochaines années. Des propositions de formations internes, d'ateliers de sensibilisation ou de conférences seront notamment proposées et intégrées au catalogue de formation continue de l'administration pour 2024 et les années suivantes.

La Municipalité développe, depuis de nombreuses années déjà, des efforts importants pour promouvoir la notion de responsabilité écologique auprès de la population et pour favoriser le développement durable. Des mesures variées sont proposées et mises en œuvre pour promouvoir, entre autres, la mobilité durable (Semaine de la mobilité, SlowUp), la réduction durable des déchets (Clean-up Day) ou la réduction de consommation d'énergie (chauffage, éclairage, etc.). Des actes de communication réguliers sont ainsi proposés régulièrement pour promouvoir les gestes éco-responsables. En outre, comme le Conseil communal l'a déjà communiqué à l'attention du Conseil de Ville, de très nombreuses mesures sont également déjà mises en œuvre dans le cadre du Plan climat.

Les SID et SACEN SA dispensent déjà des formations, non seulement au personnel de l'administration des communes partenaires, mais à toute la population au travers d'ateliers organisés avec l'Université populaire, dans les écoles et sous forme de webinaires mensuels auxquels toute la population, y compris les membres de l'administration, peut se joindre. Il est parfaitement envisageable qu'une formation spécifique aux membres de l'administration soit mise sur pied par SACEN SA et les SID dans les meilleurs délais et de façon récurrente sur de nombreux thèmes et à des coûts marginaux.

La Municipalité continuera à s'engager pour promouvoir les actions en faveur du développement durable et pour favoriser la transition écologique par des actions d'information et de sensibilisation de la population, des conférences publiques ou dans le cadre d'événements festifs (p. ex. Fête de la nature ou Semaine de la mobilité).

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président :

Le chancelier :

Damien Chappuis

Nicolas Guenin

Delémont, le 12 septembre 2023